



AVIS D'APPEL A PARTENARIAT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE D'APPUI A L'EVALUATION DES POLITIQUES DE L'EMPLOI ET DU MARCHÉ DU TRAVAIL¹

I. Contexte de l'Initiative

Le Gouvernement du Royaume du Maroc a conclu, le 30 Novembre 2015, un deuxième programme de coopération (Compact II) avec le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, agissant à travers Millennium Challenge Corporation (« MCC »), et ce, dans l'objectif de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier.

Le Compact II comprend deux projets structurants : (i) le projet « Education et formation pour l'employabilité » visant l'amélioration de l'employabilité des jeunes et la facilitation de leur insertion sur le marché du travail à travers des activités liées directement aux domaines de l'éducation secondaire, de la formation professionnelle et de l'emploi et (ii) le projet « Productivité du foncier » visant l'amélioration de la productivité et de la gouvernance du foncier (rural et industriel) pour mieux répondre aux besoins des investisseurs et attirer davantage d'investissements.

La mise en œuvre des projets du Compact II est confiée à l'Agence Millennium Challenge Account Morocco (MCA-Morocco), établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. L'Agence MCA-Morocco est administrée par un Conseil d'orientation stratégique, présidé par le Chef du gouvernement et comptant parmi ses membres les ministres et les représentants des institutions et établissements publics concernés par les projets du Compact II, ainsi que les représentants du secteur privé et de la société civile. L'Agence sera dissoute cent vingt (120) jours après la date d'échéance du Compact II en juin 2022.

L'Agence MCA-Morocco met en œuvre, en collaboration avec les acteurs institutionnels clés du marché du travail, une Initiative d'appui à l'évaluation des politiques de l'emploi et du marché du travail afin d'améliorer les résultats et les impacts attendus de ces politiques. Cette Initiative s'inscrit parmi les activités liées au domaine de l'emploi du projet « Education et formation pour l'employabilité ».

2. Description de l'Initiative

Les objectifs principaux de l'Initiative sont :

- **La réalisation d'évaluations d'impact :** Bien que l'initiative d'appui à l'évaluation des politiques de l'emploi et du marché du travail porte sur des contraintes de capacités et des contraintes institutionnelles plus vastes, l'un des principaux objectifs de cette initiative, tels que définis dans l'accord du Compact, demeure la réalisation d'un certain nombre (à définir) d'études d'évaluation d'impact. Ces études aborderont d'importantes questions de politique au cœur des préoccupations des décideurs concernés, tout en se prévalant d'un niveau élevé de rigueur scientifique et de crédibilité. De plus, la coproduction d'évaluations par des chercheurs marocains et internationaux facilitera le transfert de connaissances, le partage et l'apprentissage.
- **Le renforcement de capacités :** Le deuxième objectif de cette Initiative consiste à renforcer les capacités nationales en termes de maîtrise de l'approche Evidence-based Policy-Making (l'élaboration de politiques fondées sur les preuves). Or, l'élaboration de politiques fondées sur des preuves fait face souvent à des défis en relation avec les techniques et outils, les systèmes d'information, la diffusion de connaissances sur les méthodes expérimentales et non expérimentales, etc.;

¹ Cet avis présente un résumé du contenu du document de l'Appel a Partenariat, En cas de discordance le document de l'appel à partenariat primera sur l'avis.

- **L'appropriation et la sensibilisation :** Le troisième objectif consiste à promouvoir l'appropriation par les institutions clés du marché du travail de la mission d'évaluation en vue de sa pérennisation. Le processus d'apprentissage et d'accumulation des connaissances pratiques, ainsi que l'acquisition de méthodes et d'outils développés et expérimentés dans les travaux réalisés, et en sensibilisant à l'intérêt des évaluations pour l'amélioration de l'efficacité globale des politiques publiques de l'emploi et du marché du travail en particulier.

Cette Initiative portera essentiellement sur l'évaluation des politiques de l'emploi et du marché du travail. Un intérêt sera accordé également aux politiques publiques ayant des impacts directs et indirects sur l'emploi et le marché du travail, notamment les réformes macroéconomiques, les politiques sectorielles et les réformes et politiques sociales initiées dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la protection sociale. Une liste de thèmes de recherche sera arrêtée en concertation avec les parties prenantes et ce, en fonction d'un certain nombre de critères, notamment les besoins exprimés par les partenaires institutionnels clés, l'évaluabilité, les délais de réalisation, les ressources disponibles, l'adhésion et la mobilisation des acteurs institutionnels, la disponibilité des données, etc.

L'opérationnalisation de l'Initiative se fera via un financement de travaux d'études et de renforcement de capacités nationales portant sur l'évaluation des politiques de l'emploi et du marché du travail, en s'appuyant sur un partenariat avec un organisme de recherche en évaluation.

Les parties prenantes de l'opérationnalisation de l'Initiative d'appui à l'évaluation des politiques de l'emploi et du marché du travail sont :

- L'Agence MCA-Morocco :** L'Agence demeure l'entité responsable de la mise en œuvre des actions prévues dans l'Initiative d'appui à l'évaluation des politiques de l'emploi et du marché du travail. Elle propose et valide la composition et les rôles des instances qui seront mises en place pour en assurer le suivi technique (comité technique) et scientifique (comité scientifique) et veille au suivi de la réalisation de toutes les tâches relevant de l'Initiative d'appui.
- Les partenaires institutionnels :** Compte tenu du caractère transversal de l'évaluation des politiques publiques de l'emploi et du marché du travail, l'Agence MCA-Morocco collaborera avec les partenaires institutionnels clés du marché du travail pour les intégrer dans le processus d'opérationnalisation de l'Initiative d'appui à l'évaluation. Un partenaire institutionnel, ayant les capacités et les compétences requises, sera désigné comme chef de file pour la cogestion de cette Initiative.
- Un organisme de recherche spécialisé dans l'évaluation :** l'organisme de recherche, sélectionné à l'issue de l'appel à partenariat, sera chargé de l'encadrement scientifique, de la gestion technique et financière, de la planification, ainsi que du suivi-évaluation des travaux de recherche. Cet organisme de recherche identifie et sélectionne des experts/chercheurs qui conviennent le mieux pour les thématiques identifiées qui devraient être alignées sur les priorités stratégiques actuelles du gouvernement. Les experts mobilisés utilisent des méthodologies sophistiquées et des plateformes pour conduire des recherches et renforcer les capacités de traitement des questions les plus pertinentes pour les décideurs politiques.

3. Objet de l'appel à partenariat

L'Agence MCA-Morocco lance cet appel pour développer un partenariat avec un ou plusieurs organismes ayant une expérience significative dans l'évaluation des programmes et des politiques, ayant conduit des travaux d'évaluation notamment dans les domaines des politiques de l'emploi et du marché du travail et souhaitant accompagner l'Agence MCA-Morocco dans la réalisation des objectifs de cette Initiative.

A travers le partenariat qu'ils concluront, l'Agence MCA-Morocco et les partenaires institutionnels clés, d'une part, et un ou plusieurs organismes de recherche en évaluation des politiques, d'autre part, œuvreront ensemble à la réalisation des objectifs attendus de cette initiative, en déterminant un plan de mise en œuvre d'un commun accord incluant, mais sans s'y limiter, les mécanismes et outils de gestion et de gouvernance, les règles garantissant la transparence en matière d'utilisation du budget alloué, le système de suivi (reporting), les concepts, les techniques et outils d'évaluation, l'accès aux données, etc.

4. Eligibilité des organismes

Sont éligibles au partenariat avec l'Agence MCA-Morocco, les organismes de recherche en évaluation qualifiés et ayant la capacité d'atteindre les objectifs de l'Initiative, notamment les centres de recherche des universités, les think-tank et les associations de recherche aux niveaux international ou national. Les bureaux d'études, les cabinets de conseil ou les autres organismes à but lucratif ne sont pas éligibles en tant que partenaire principal, mais peuvent participer dans le cadre d'un partenariat ou d'un groupement avec les organismes éligibles susmentionnés.

5. Budget et durée de réalisation

Le budget approximatif de la mise en œuvre de l'Initiative d'appui à l'évaluation des politiques de l'emploi et du marché du travail est de 5.000.000 USD. Cela inclut le budget de fonctionnement et d'encadrement de l'organisme partenaire(s) de recherche, le budget de financement des recherches y compris les coûts de collecte de données.

La durée attendue de la contribution de MCA-Morocco à l'initiative s'étend de la date de signature de l'accord de partenariat jusqu'à la clôture du Compact.

6. Processus d'établissement du partenariat

Le processus d'établissement d'un partenariat avec un organisme de recherche en évaluation se fera en trois étapes : (i) appel à partenariat ; (ii) sessions de co-création ; et (iii) sélection finale des propositions.

i. Appel à partenariat

Les organismes de recherche en évaluation postulants à l'appel à partenariat devront soumettre des notes conceptuelles fournissant des propositions préliminaires de l'approche et de la méthodologie proposées, les activités prévues pour chacune des étapes, les membres clés de l'équipe proposée et une synthèse des bonnes pratiques, des enseignements tirés, des facteurs de succès et des difficultés rencontrées en relation avec des initiatives de recherche en évaluation mises en place dans d'autres pays . Les notes conceptuelles ne doivent pas dépasser un maximum de dix (10) pages et doivent être rédigées en langues française et anglaise.

Les notes conceptuelles seront évaluées au regard des méthodologies en évaluation préconisées, des expériences antérieures avérées dans la promotion de la culture et de la pratique de l'évaluation des politiques publiques, dans leurs dimensions technique et institutionnelle, ainsi que des compétences et des qualités professionnelles des membres de l'équipe proposée. Un ou plusieurs organismes sélectionnés seront invités aux sessions de co-création décrites ci-dessous.

Les résultats de l'évaluation des notes conceptuelles soumises par les organismes postulants à l'appel à partenariat seront publiés sur le site Web de l'Agence MCA-Morocco (mcamorocco.ma).

Le délai de réponse à l'appel à partenariat est fixé à trente (30) jours calendaires à partir de la date de sa publication. Les organismes de recherche intéressés devront préparer leurs notes conceptuelles et les transmettre sous format électronique via le site internet de l'Agence MCA-Morocco «iae@mcamorocco.ma ». Si elle le juge nécessaire, l'Agence MCA-Morocco pourra prolonger le délai de dépôt des notes conceptuelles et publiera à cet effet un nouvel avis.

Une période de questions/réponses est prévue durant laquelle les organismes de recherche peuvent demander des clarifications et/ou des rencontres d'information au plus tard quinze (15) jours calendaires après la date de publication de l'appel à partenariat. L'Agence MCA-Morocco mettra en ligne sur le site de l'Agence MCA-Morocco les réponses à toutes les questions (en langue française) dans un délai de cinq (5) jours calendaires.

Un panel d'évaluation sera mis en place pour évaluer les notes conceptuelles soumises par les organismes postulants à l'appel à partenariat.

ii. Sessions de co-cr ation

Les sessions de co-cr ation, qui seront tenues avec les organismes de recherche en  valuation ayant  t  s lectionn s, ont pour objectifs de :

- Discuter de la mani re selon laquelle l'Agence MCA-Morocco, le partenaire institutionnel chef de file et l'organisme de recherche en  valuation pourraient travailler ensemble pour atteindre les objectifs  nonc s dans l'appel   partenariat;
- D velopper, d tailler et affiner la note conceptuelle pour arriver   un projet d' tude d taill  pr t pour la r alisation et ce, en tenant compte de l'int r t exprim  par les diff rents partenaires institutionnels en relation avec les programmes ou de politiques    valuer, ainsi que des exigences en termes d'approches et de d lais ;
- D gager des id es, des risques, des m thodologies et une visibilit  pouvant conduire   de meilleures conceptions de partenariat et de meilleurs r sultats de mise en  uvre des travaux d' valuation.

Les sessions de co-cr ation avec les organismes de recherche en  valuation ayant  t  s lectionn s se feront via des entretiens individuels avec au moins un repr sentant par organisme. Ces s ances se tiendront dans les locaux de l'Agence MCA-Morocco ou par WebEx selon un planning (jour et horaire) arr t  en commun accord avec chacun des organismes concern s, durant le mois de d cembre 2019. Les co ts li s   la participation aux sessions de co-cr ation sont   la charge des organismes concern s. Les organismes s lectionn s qui ne participeront pas aux sessions de co-cr ation ne seront pas autoris s   soumettre de propositions (voir 6.iii ci-dessous).

L'Agence MCA-Morocco r pondra aux demandes de clarification et aux requ tes d'information formul es par les organismes de recherche s lectionn s et mettra   leur disposition la documentation disponible sur les travaux d' valuation r alis s au Maroc.

iii. S lection finale des propositions

Dans un d lai de trente (30) jours calendaires courant   partir de l'ach vement des sessions de co-cr ation, les organismes de recherche ayant particip  dans la co-cr ation doivent soumettre un document technique d taillant leurs propositions pour r aliser cette mission. Ce document devra inclure sans s'y limiter les aspects m thodologiques, techniques, organisationnels, fonctionnels et budg taires, ainsi que les questions li es   l'inclusion sociale et au genre. Le d tail des  l ments   inclure dans le document technique   soumettre, ainsi que les crit res sur lesquels se basera le panel d' valuation, seront d finis   l'issue du processus de co-cr ation. Il s'agira notamment du :

- Design de l'initiative d'appui, ainsi que la m thodologie et des activit s propos es pour chacune des  tapes de conception et de mise en  uvre ;
- Sch ma d'intervention, le ciblage et la pertinence des th mes de recherche portant sur des programmes/politiques/r formes de l'emploi et du march  du travail, le type d' valuations qualitatives et quantitatives rigoureuses, les composantes et la structure du budget (budget de fonctionnement de l'organisme de recherche, budget de fonctionnement du partenaire institutionnel chef de file, les actions de renforcement de capacit s et de sensibilisation, les travaux de recherche et de collecte de donn es, etc.) ;
- La composition de l' quipe propos e et les comp tences et les qualit s professionnelles des membres cl s de l' quipe ;
- Tout autre  l ment pertinent identifi    l'issue des  changes avec les organismes de recherche s lectionn s.

Ce document technique devra  tre concis (20 pages maximum), facile   lire et pr sentant les informations de fa on pratique. Le document technique pourra  tre r dig  en langue fran aise ou anglaise. N anmoins, la synth se du document doit  tre obligatoirement fournie dans les deux langues fran aise et anglaise.

La conclusion de cette phase finale portera sur la n gociation, avec un ou plusieurs organismes de recherche en  valuation ayant  t  s lectionn s et  ventuellement leurs partenaires, le d veloppement et la signature d'un ou d'accords de partenariat avec l'Agence MCA-Morocco.